

Michel Roche
Consultant
Paris, le 12 juillet 2012

La réunion des Ministres des affaires étrangères de l'UMA, à Alger le 9 juillet : une étape modeste sur le chemin de la relance du processus.

Comme ils l'avaient annoncé lors de leur réunion du 18 février à Rabat, les Ministres des affaires étrangères se sont réunis à Alger, le 9 juillet. A la demande de l'Algérie cette réunion a été consacrée à la sécurité. La gravité de la situation au Mali a certes renforcé l'importance de la concertation dans ce domaine, mais dès le départ les autorités algériennes avaient clairement fait savoir à leurs partenaires que la relance de l'Union du Maghreb Arabe passe en priorité par une plus grande coopération en matière de sécurité, à l'intérieur même du Maghreb.

Cette réunion fait suite à celle qui s'est tenue à Tripoli au printemps, également sur le thème de la sécurité. Et la réunion dite « Alger 2 » sur le Sahel, qui se tiendra prochainement à Niamey, comportera un volet sécurité.

Les résultats de la rencontre du 9 juillet semblent assez modestes et relèvent largement du déclaratoire : (1) reconnaissance que "le terrorisme et le crime organisé, y compris le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains, les migrations clandestines, les groupes criminels armés, le financement du terrorisme sous toutes ses formes ainsi que le phénomène du blanchiment d'argent constituent des menaces pour la paix au Maghreb, en Afrique et en Méditerranée" ; et (2) appel à "une approche intégrée, préventive et coordonnée entre les pays de l'UMA dans le cadre d'une stratégie globale". Par ailleurs la coopération doit être renforcée et pour cela il a été convenu « d'actualiser les accords, d'adapter les mécanismes bilatéraux et d'examiner la possibilité de conclure des accords entre les services concernés sur les différents défis communs ».

Les travaux dans le domaine de la sécurité se poursuivront à l'occasion de trois réunions sectorielles qui seront organisées dans la perspective du prochain sommet de l'UMA : réunion des ministres de l'Intérieur (au Maroc), des ministres Affaires juridiques et judiciaires (en Libye) et des ministres de la jeunesse et des sports (à Tunis).

La possibilité de tenir une réunion des ministres des Affaires religieuses en Mauritanie a également été retenue.

La réunion du 9 juillet permet à Alger de faire confirmer par ses partenaires la priorité accordée à la coopération en matière de sécurité. Les trois réunions ministérielles annoncées et, en particulier celle des ministres de l'Intérieur, seront l'occasion d'aborder les aspects concrets de la coopération. La liste des points évoqués par les ministres des affaires étrangères constitue très probablement une « feuille de route » politique pour cette rencontre.

En comparaison, le peu de place accordée à la préparation du sommet de l'UMA paraît un peu surprenant. On aurait pu penser que les Ministres des Affaires étrangères feraient le point de la

préparation d'un sommet annoncé pour se tenir à l'automne, même si ce n'était pas l'objet de la réunion du 9 juillet. Le ton n'est manifestement plus aussi allant qu'au début de l'année et même le ministre tunisien s'est montré discret sur la question, y compris face aux journalistes. Si les trois réunions ministérielles annoncées à Alger doivent encore être organisées avant le sommet de Tunis on peut effectivement se demander si le calendrier n'est pas en train de glisser. Aucune date précise n'a été mentionnée et la formule utilisée consiste à évoquer le sommet qui se tiendra « avant la fin de l'année ».

Si la relation entre Alger et Tunis est apparue chaleureuse, il reste manifestement encore du chemin à faire entre Alger et Rabat, en dépit d'une bonne volonté affichée par les Marocains. Les Algériens n'ont en effet jamais dissimulé qu'ils attendaient des Marocains qu'ils fassent des gestes dans le domaine de la sécurité pour faire évoluer la relation bilatérale. Dans ce contexte, la prochaine réunion des ministres de l'Intérieur n'en sera que plus importante.

Ainsi peut probablement s'expliquer la réponse lapidaire de M. Medelci à des journalistes qui l'interrogeaient sur l'ouverture de la frontière algéro-marocaine, indiquant que la question « n'est pas à l'ordre du jour ». Pourtant il est évident que l'évolution de cette question constitue la pierre de touche de la coopération intra-maghrébine. (NB. A titre de comparaison et pour souligner l'absurdité de cette situation, il faut rappeler que durant la Guerre froide en Europe seule la frontière terrestre « interallemande » desservant Berlin a été temporairement fermée, durant le blocus de Berlin).